

SOMMAIRE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

13 mars 2018 - Ordonnance-loi n° 18/003 fixant la nomenclature des droits, taxes et redevances du Pouvoir centra, col. 1.

13 mars 2018 - Ordonnance-loi n° 18/004 fixant la nomenclature des impôts, droits, taxes et redevances de la province et de l'entité territoriale décentralisée ainsi que les modalités de leur répartition, col. 28.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Ordonnance-loi n° 18/003 du 13 mars 2018 fixant la nomenclature des droits, taxes et redevances du Pouvoir central

Le Président de la République,

Vu la Constitution, telle que modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo, spécialement en ses articles 129, 171, 174, 202, 203 et 221 ;

Vu la Loi n° 11/011 du 13 juillet 2011 relative aux Finances Publiques ;

Vu la Loi n° 17/015 du 24 décembre 2017 portant habilitation du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 17/004 du 07 avril 2017 portant nomination d'un Premier Ministre ;

Vu l'Ordonnance n° 17/024 du 10 juillet 2017 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Sur proposition du Gouvernement délibérée en Conseil des Ministres,

ORDONNE :

Article 1^{er} :

La présente Ordonnance-Loi a pour objet de fixer la nomenclature des droits, taxes et redevances à percevoir à l'initiative des administrations et services d'assiette, au profit du Gouvernement central, conformément à la Constitution et à la Loi n° 11/011 du 13 juillet 2011 relative aux finances publiques.

Article 2 :

La nomenclature des droits, taxes et redevances dont il est question à l'article 1^{er} ci-dessus concerne exclusivement les finances du Pouvoir central, conformément aux dispositions des articles 202 et 203 de la Constitution.

Article 3 :

Les droits, taxes et redevances repris en annexe à la présente Ordonnance-Loi ne peuvent faire l'objet d'une quelconque perception, ni en partie, ni en totalité, au profit d'une province, d'une entité territoriale décentralisée, d'un organisme, d'un établissement ou service public de l'Etat.

La perception des frais administratifs, en plus de ces droits, taxes et redevances, est prohibée. Tout acte instituant de tels frais ou amputant des droits dus au Trésor Public est nul de plein droit.

Article 4 :

Les droits, taxes et redevances institués et perçus au profit du Pouvoir Central figurent en annexe à la présente Ordonnance-Loi. Ces droits, taxes et redevances y sont repris par Ministère et services d'assiette.

Article 5 :

Il ne peut être institué d'autres droits, taxes et redevances au profit du Pouvoir central qu'en vertu d'une loi, après avis préalable des Ministres ayant le budget et les finances dans leurs attributions.

Article 6 :

Toutes les recettes collectées sur les droits, taxes et redevances définies dans la présente nomenclature sont versées intégralement au compte du Trésor public.

Article 7 :

Il est alloué à la Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations, « DGRAD », et aux administrations et services d'assiette une rétrocession globale de 10% répartie comme suit :

- DGRAD : 5% sur toutes les recettes réalisées ;
- Administrations et services d'assiette : 5% au prorata des recettes effectivement constatées et recouvrées.

La DGRAD bénéficie, en outre, de 50% sur les montants de pénalités, amendes et autres majorations perçus en plus des droits, taxes et redevances.

Les modalités de paiement de la rétrocession due aux administrations et services d'assiette, ainsi que celles de la répartition de 50% sus mentionnés sont fixées par le Ministre ayant les finances dans ses attributions.

Article 8 :

Toute violation des lois et règlements, qui organisent les différents secteurs, donne lieu à des amendes transactionnelles, lesquelles sont perçues dans les mêmes conditions que les droits, taxes et redevances.

Il en est de même pour les amendes judiciaires et les amendes transactionnelles requises d'office par les Cours et Tribunaux, les Parquets et la Police Nationale Congolaise.

Article 9 :

Sont abrogées, toutes les dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance-Loi.

Article 10 :

La présente Ordonnance-Loi entre en vigueur à la date de sa promulgation.

Fait à Kinshasa, le 13 mars 2018

Joseph KABILA KABANGE

Pour le Premier Ministre
José MAKILA SUMANDA
Vice-Premier Ministre

ANNEXE

I. AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits de légalisation par la représentation diplomatique ou consulaire	<i>Demande du requérant.</i>
02	Taxe de délivrance de la note verbale	<i>Demande de délivrance.</i>
03	Droits de délivrance du passeport ordinaire	<i>Demande du passeport.</i>
04	Droits de délivrance de visa d'entrée	<i>Demande de Visa.</i>
05	Droits de délivrance de laissez-passer tenant lieu de passeport (LPTP)	<i>Demande de laisser passer.</i>
06	Droits d'octroi de la carte consulaire	<i>Demande de la carte consulaire.</i>
07	Droits sur les actes d'état civil délivrés à l'étranger par les Ambassades et Consulsats de la République Démocratique du Congo.	<i>Demande d'enregistrement.</i>

II. INTÉRIEUR ET SECURITE

II.1. Secrétariat Général

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits de délivrance ou de renouvellement de permis de port d'arme d'autodéfense, de chasse ou de sport	<i>Demande de permis de port d'arme d'autodéfense, de chasse ou de sport ou son renouvellement.</i>
02	Taxe sur l'autorisation spéciale de fabrication artisanale, d'importation et/ou de vente d'armes de chasse ou d'autodéfense	<i>Demande d'autorisation de fabrication artisanale, d'importation et/ou de vente d'arme de chasse ou d'auto défense.</i>

03	Droits de vente de la carte d'identité	<i>Demande de carte d'identité.</i>
04	Droits de délivrance du permis d'exploitation d'une société de gardiennage	<i>Demande d'un permis d'exploitation d'une société de gardiennage.</i>
05	Redevance annuelle d'exploitation d'une société de gardiennage	<i>Exploitation d'une société de gardiennage.</i>

II.2. Secrétariat Général/Partis Politiques

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits d'enregistrement d'un parti ou regroupement politique.	<i>Demande d'enregistrement d'un parti ou regroupement politique.</i>
02	Droits de dépôt de candidature aux élections.	<i>Dépôt d'une candidature à une élection.</i>

II.3. Direction Générale de Migration (DGM)

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits de délivrance de visa : - d'établissement spécial, permanent, ordinaire ou de travail ; - de voyage ou de transit ; - portuaire ou aéroportuaire ; - spécifique d'établissement ou de travail ; - de sortie ou de retour (un ou plusieurs voyages) ; - pour mineur ou étudiant.	<i>Demande de Visa.</i>
02	Droits de transposition de visa d'établissement.	<i>Demande de transposition de visa.</i>
03	Droits de délivrance de laissez-passer individuel.	<i>Demande de laissez-passer individuel.</i>
04	Frais de prorogation de séjour d'étranger porteur de laissez-passer d'un pays limitrophe.	<i>Demande de prorogation de séjour d'un étranger porteur de laissez-passer d'un pays limitrophe.</i>
05	Droits de validation de prise en charge.	<i>Demande de formulaire de prise en charge.</i>
06	Droits de délivrance de l'autorisation spéciale de circulation Communauté économique des pays des grands lacs (CEPGL)	<i>Demande de l'autorisation spéciale de circulation</i>

II.4. Police Nationale Congolaise

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe de gardiennage par la Police Nationale Congolaise (personne physique ou morale)	<i>Affectation et Utilisation d'éléments de la Police.</i>

02	Droits de délivrance d'une attestation de perte de pièces de bord	<i>Demande d'une attestation de perte de pièces de bord.</i>
03	Droits d'octroi du casier judiciaire	<i>Demande de l'extrait du casier judiciaire.</i>

III. DEFENSE NATIONALE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe sur autorisation ou renouvellement de l'autorisation de : - importation, fabrication, achat, vente, transport ou emmagasinage de produits explosifs - Minage	<i>Demande d'autorisation ou son renouvellement</i>
02	Taxe d'agrément de : - dépôt d'explosifs (mine ou carrière) - boutefeu	<i>Demande d'agrément au titre de dépôts d'explosifs et de boutefeu.</i>

IV. ÉCONOMIE NATIONALE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits d'octroi du numéro d'identification nationale	<i>Création d'une entreprise commerciale (personne physique ou personne morale)</i>
02	Droits de vente d'une revue économique	<i>Vente de la revue économique.</i>

V. FINANCES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Amendes pour non-respect de la législation de change	<i>Non-respect de la législation de change</i>
02	Droits sur le recouvrement de débet comptable	<i>Décision de recouvrement d'un débet comptable.</i>
03	Droits sur la récupération des sommes indûment payées par le Trésor public	<i>Décision de récupération des sommes indûment payées.</i>
04	Astreintes pour défaut ou retard de transmission des tableaux de synthèse exigés par le système comptable	<i>Non dépôt ou dépôt tardif des tableaux de synthèse.</i>
05	Droits sur le remboursement des créances des biens nationalisés	<i>Décision de remboursement des créances des biens nationalisés.</i>

VI. BUDGET

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits de vente de Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	<i>Vente de Dossier d'Appel d'Offre.</i>
02	Droits sur dossier de marché passé par la procédure de gré à gré	<i>Octroi de l'autorisation de marché par la procédure de gré à gré</i>

VII. PLAN

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits d'enregistrement d'une Association sans but lucratif	<i>Demande d'enregistrement d'une Association sans but lucratif.</i>
02	Taxe d'agrément pour la distribution de l'aide alimentaire	<i>Demande d'agrément pour la distribution de l'aide alimentaire.</i>

VIII. JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits d'authentification de document	<i>Demande de :</i> - Certification de document ; - Authentification ou - Légalisation de signature.
02	Droits sur l'acte relatif à la nationalité congolaise	<i>Demande de :</i> - Certificat de nationalité ; - Attestation de non nationalité ; - Naturalisation congolaise ; - Renonciation à la nationalité congolaise ; - Recouvrement de la nationalité congolaise.
03	Droits pour la censure d'une chanson ou d'un spectacle	<i>Dépôt de l'œuvre soumise à la censure.</i>
04	Droits relatifs au fonctionnement d'une Association Sans But Lucratif	<i>Demande de la personnalité juridique par une Association Sans But Lucratif (ASBL)</i>
05	Droits de vente d'un bien saisi et confisqué	<i>Vente de bien saisi et confisqué.</i>
06	Droits d'insertion payante dans le journal officiel d'un document dactylographié ou manuscrit	<i>Demande d'insertion de tout document dans le journal officiel.</i>
07	Quotité du Trésor Public sur la vente du journal officiel	<i>Vente du Journal officiel.</i>

IX. COURS, TRIBUNAUX ET PARQUETS

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits sur les sommes allouées aux parties civiles	<i>Allocation de sommes lors d'un jugement rendu.</i>
02	Droits proportionnels sur Société Anonyme.	<i>Paiement du droit proportionnel lors de la création ou de l'augmentation du capital social.</i>
03	Droits sur le produit de vente publique	<i>Vente publique.</i>
04	Droits proportionnels sur les sommes accordées en cas d'exécution forcée	<i>Allocation des sommes en cas d'exécution forcée.</i>
05	Frais de justice	<i>Dépôt de plainte ou jugement rendu.</i>
06	Redevance d'inscription au registre de commerce et crédit mobilier (RCCM).	<i>Immatriation au RCCM, Insertion complémentaire, Dépôt d'actes (AGO, AGC)</i>

		<i>Gage de fonds de commerce.</i>
07	Caution de mise en liberté provisoire	<i>Décision de mise en liberté provisoire.</i>
08	Amendes judiciaires	<i>Décision rendue par une cour ou un tribunal</i>

X. SANTE PUBLIQUE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits d'enregistrement de professionnel de la santé	<i>Demande d'enregistrement d'un professionnel de la santé.</i>
02	Taxe sur l'autorisation de mise sur le marché de médicament	<i>Demande d'une autorisation de mise sur le marché d'un médicament.</i>
03	Taxe sur l'autorisation d'importation de médicament ou de tabac	<i>Demande d'une autorisation d'importation d'un médicament ou du tabac.</i>
04	Taxe sur autorisation d'ouverture d'un laboratoire pharmaceutique, d'analyse clinique et biomédicale, d'imagerie médicale et radiodiagnostic ou d'une maison de vente en gros de produits pharmaceutiques, réactifs de laboratoire, dispositifs médicaux, de tabac, produits cosmétiques et d'hygiène corporelle.	<i>Demande d'ouverture d'un laboratoire pharmaceutique, d'analyse clinique et biomédicale, d'imagerie médicale et radiodiagnostic ou d'une maison de vente en gros de produits pharmaceutiques, réactifs de laboratoires, dispositifs médicaux, tabac, produits cosmétiques et d'hygiène corporelle.</i>
05	Taxe pour la délivrance de l'attestation de qualité de produits pharmaceutiques exportés	<i>Inspection de qualité de produits pharmaceutiques exportés.</i>
06	Taxe de contrôle sanitaire aux postes frontaliers des produits d'origine toxique, toxiques, soporifiques et stupéfiants.	<i>Exécution d'un contrôle sanitaire des produits d'origine toxique, toxiques, soporifiques et stupéfiants aux postes frontaliers (à l'importation et à l'exportation)</i>
07	Taxe de désinsectisation, désinfection et/ou de dératisation de navire, aéronef, train, véhicule d'occasion, friperie à l'importation et véhicule routier transfrontalier.	<i>Exécution d'un acte de désinfection, désinsectisation ou dératisation de navire, aéronef, train, véhicule d'occasion, friperie à l'importation et véhicule routier transfrontalier.</i>
08	Taxe pour la délivrance du certificat international de vaccination	<i>Vaccination à l'occasion d'un voyage à l'étranger.</i>
09	Droits d'authentification des titres scolaires des Instituts Techniques Médicaux	<i>Demande d'authentification d'un titre scolaire d'un Institut Techniques Médical.</i>

XI. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe d'agrément d'un établissement privé d'enseignement supérieur et universitaire.	<i>Demande d'agrément d'un établissement privé d'enseignement supérieur et universitaire.</i>

02	Droit d'entérinement ou d'homologation de titre académique.	<i>Demande d'entérinement ou d'homologation d'un titre académique.</i>
03	Droits pour l'octroi d'équivalence de diplôme.	<i>Demande d'équivalence de diplôme.</i>
04	Droits d'authentification d'un titre académique d'une université ou d'un institut supérieur.	<i>Demande d'authentification d'un titre académique d'une université et d'un institut supérieur.</i>
05	Taxe de délivrance d'une attestation d'exonération pour rapatriement de l'étranger des effets personnels d'un diplômé.	<i>Demande de délivrance d'une attestation d'exonération pour rapatriement de l'étranger des effets personnels d'un diplômé.</i>
06	Taxe de délivrance d'une attestation en vue d'une exonération pour frais d'études.	<i>Demande de délivrance d'une attestation en vue d'une exonération pour frais d'études.</i>

XII. RECHERCHE SCIENTIFIQUE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe d'agrément et d'identification d'un centre privé de recherche.	<i>Demande d'agrément et d'identification d'un centre privé de recherche.</i>
02	Taxe sur le permis de recherche dans le domaine scientifique.	<i>Demande de permis de recherche dans le domaine scientifique.</i>
03	Droits d'octroi ou de renouvellement de la carte de chercheur indépendant.	<i>Demande d'une carte de chercheur indépendant ou son renouvellement.</i>
04	Taxe d'enregistrement des résultats en matière de recherche scientifique.	<i>Demande d'enregistrement des résultats en matière de recherche.</i>

XIII. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits de vente de matériel ou mobilier déclassé	<i>Vente de matériel ou mobilier déclassé.</i>
02	Droits relatifs aux prestations diverses	<i>Vérification et approbation des projets du secteur privé, Expertise routière, Inscription d'une association sans but lucratif au registre des travaux publics, Autorisation de construction d'une route ou pont privé, Autorisation de coupure d'une route.</i>

XIV. URBANISME ET HABITAT

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe sur : - Permis de construire (autorisation de bâtir) et/ou de démolir un immeuble à usage non résidentiel et celui résidentiel de plus de deux étages - Permis de construire d'une Station-service de plus de trois pompes - établissement d'avis urbanistique sur	<i>Demande d'autorisation.</i>

	la concession foncière de 50 ares et plus pour la terre urbaine ou de 10 ha et plus pour la terre rurale - morcellement d'une parcelle ou d'une concession foncière de 50 ares et plus pour les terres urbaines ou de 10 ha et plus pour les terres rurales.	
--	---	--

02	Droits de location de maison du domaine privé de l'Etat relevant du Pouvoir Central, préavis bail non professionnel à usage commercial, industriel et socioculturel	<i>Contrat de location.</i>
03	Taxe d'agrément et d'enregistrement : - d'un agent immobilier, - d'une agence immobilière, - d'un courtier immobilier, - d'un bureau d'études d'architecture et d'urbanisme, - d'une Organisation non Gouvernementale/habitat en République Démocratique du Congo.	<i>Demande d'agrément et d'enregistrement d'un agent, d'une agence, d'un courtier immobilier, d'un bureau d'études d'architecture et d'urbanisme ou d'une Organisation non Gouvernementale</i>
05	Droits du livret de bail	<i>Demande de livret de bail</i>

XV. SPORTS ET LOISIRS

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits de location d'un complexe sportif appartenant au Pouvoir Central (aire de jeux, tribune, local et autres espaces).	<i>Demande de location d'un complexe sportif appartenant au Pouvoir Central.</i>
02	Droits sur le transfert international d'athlète	<i>Transfert international d'athlète.</i>
03	Taxe sur la publicité dans un stade national	<i>Publicité dans un stade.</i>
04	Taxe sur le droit de retransmission radio télévisée d'une rencontre sportive à caractère national ou international	<i>Retransmission d'une rencontre sportive.</i>
05	Quotité du Trésor Public sur le produit d'une rencontre sportive (nationale ou internationale)	<i>Organisation d'une rencontre sportive.</i>
06	Quotité du Trésor Public sur la vente de billets d'accès à une manifestation de loisir dans une installation sportive à caractère national.	<i>Vente de billets.</i>
07	Taxe d'agrément d'un établissement de loisir.	<i>Demande d'agrément d'un établissement de loisir.</i>
08	Taxe sur l'autorisation d'exploitation d'une entreprise de jeux de hasard ou d'une loterie.	<i>Demande d'autorisation d'exploitation d'une entreprise de jeux de hasard ou d'une loterie</i>
09	Taxe ad valorem sur les gains des joueurs des jeux de hasard, loterie, concours de pronostic ou pari et activités similaires, par tous moyens (en dur, à travers les voies de télécommunication et des technologies de l'information et de la communication).	<i>Réalisation d'un gain.</i>

XVI. COMMERCE EXTERIEUR

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe sur l'octroi du numéro import/export (personne physique ou personne morale)	<i>Demande du numéro import/export.</i>
02	Taxe sur l'autorisation annuelle d'exportation des mitrilles (personne physique ou personne morale)	<i>Demande d'autorisation.</i>

XVII. EMPLOI, TRAVAIL ET PREVOYANCE SOCIALE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits d'octroi de la carte de travail pour étranger	<i>Demande de la carte de travail pour étranger.</i>
02	Droit d'enregistrement d'une organisation syndicale	<i>Demande d'agrément.</i>
03	Droits sur la vente d'une revue de travail et de la prévoyance sociale	<i>Vente des revues.</i>

XVIII. AUTORITE DE REGULATION DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe de numérotation	<i>Attribution de blocs de numéros à un opérateur téléphonique.</i>
02	Taxe de régulation des télécommunications	<i>Appels entrants internationaux.</i>

XIX. PORTEFEUILLE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Produit de vente des participations de l'Etat dans une Entreprise du Portefeuille.	<i>Vente des participations de l'Etat dans une Entreprise du portefeuille.</i>
02	Dividendes d'une Entreprise du portefeuille.	<i>Décret des dividendes.</i>
03	Dividende sur les parts ou actions cédées à l'Etat dans le capital d'une société minière d'exploitation.	<i>Décret des dividendes.</i>
04	Boni de liquidation d'une Entreprise du Portefeuille.	<i>Réalisation du boni de liquidation d'une Entreprise du Portefeuille.</i>
05	Taxe de participation off shore.	<i>Vente du pétrole brut.</i>
06	Excédent de gestion d'un établissement public.	<i>Excédent des produits sur les charges annuelles.</i>
07	Redevance sur le chiffre d'affaires d'une entreprise placée sous le régime de gestion.	<i>Signature d'une convention</i>

XX. TOURISME

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe sur la licence d'exploitation pour hôtel (à partir de 2 étoiles), restaurant (à partir de 2 fourchettes) ou agence de voyage ou similaire (catégorie A et B).	<i>Demande d'autorisation.</i>
02	Taxe d'agrément d'une association touristique, d'un hôtel, d'un restaurant ou d'une agence de voyage.	<i>Demande d'agrément</i>
03	Taxe d'homologation pour hôtel (à partir de 2 étoiles), restaurant (à partir de 2 fourchettes), agence de voyage ou similaire (catégorie A et B).	<i>Réalisation d'homologation.</i>
04	Taxe sur le permis d'exploitation d'un site touristique appartenant à l'Etat.	<i>Demande de permis.</i>
05	Redevance sur les billets d'avion du réseau domestique ou international, d'un voyage lacustre, ferroviaire ou maritime dépassant les frontières d'une province.	<i>Vente de billet.</i>
05	Redevance sur les nuitées, repas et boissons (hôtel à partir de 2 étoiles, restaurant à partir de 2 fourchettes).	<i>Vente de nuitée, repas et boissons.</i>
07	Redevance sur les services rendus dans une agence touristique exerçant les activités de facilitation autres que la billetterie (agence de voyage ou similaire de catégorie A et B).	<i>Vente de services rendus.</i>

XXI. ENERGIE ET RESSOURCES HYDRAULIQUES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe d'agrément : - d'un prestataire de services pour les études, la conception, le conseil, la surveillance et le contrôle, la construction, la maintenance, l'extension, la mise en normes, la rénovation sur l'installation de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'électricité ou de l'eau de consommation ; - d'un organisme de contrôle de la qualité de l'eau de consommation ; - d'un fournisseur des équipements et appareillages des installations de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'énergie ou de l'eau de consommation	<i>Demande d'agrément</i>
02	Taxe d'homologation d'un permis des personnes physiques et morales, prestataires des services ou des travaux, non établies en République Démocratique du Congo	<i>Demande d'homologation</i>

	ligne ; d) commercialisation de matériels spécifiques à la poste.	activité promotionnelle à valeur ajoutée en ligne - commercialisation de matériels spécifiques à la poste
19.	Redevance annuelle sur la collecte ou distribution des colis	Exploitation annuelle de collecte et distribution des colis

XXIV. MINES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Redevance pour agrément de comptoir d'achat et de vente des substances minérales	Exploitation d'un comptoir de vente or et diamant.
02	Redevance pour acheteur supplémentaire	Utilisation d'acheteur supplémentaire
03	Caution de comptoir d'or, de diamant, de pierres de couleur et autres substances autorisées	Exploitation d'un comptoir d'or, de diamant et de pierres précieuses de couleur et autres substances autorisées.
04	Quotité de la taxe ad valorem à payer à chaque exportation d'or, de diamant ou de pierres de couleur de production artisanale, pour le Trésor Public	Expertise de substances précieuses.
05	Quotité de 50% sur les droits superficiels annuels par carré minier	Détention d'un permis (PR ; PE ; PEPM ; PER) et/ou d'une autorisation de carrière (ARPC, AECF)
06	Droits d'enregistrement d'une drague de plus de 4 pouces	Utilisation de drague
07	Taxe pour approbation et enregistrement d'hypothèque, de cession, d'amodiation, de contrat d'option et/ou de transmission	Hypothèque, cession, amodiation, transmission d'un titre minier, d'un bien ou d'un immeuble par incorporation et contrat d'option.
08	Taxe sur l'autorisation de : ➤ achat de substances minérales autres que l'or et le diamant	- Demande d'autorisation d'achat de substances minérales autres que l'or et le diamant
09	Taxe sur l'autorisation d'exportation : - des produits miniers autres que l'or et le diamant ; - des matières minérales à l'état brut.	Demande d'autorisation d'exportation.
10	Droits sur la vente de cahier des charges pour l'attribution de gisements miniers	Appel d'offre pour attribution de gisement minier.
11	Redevance minière	Vente des produits miniers marchands.
12	Taxe d'agrément de : - acheteur de tout comptoir de l'or et/ou du diamant ; - entité de traitement et/ou de transformation de toutes catégories (hétérogénite, cuivre, cassitérites, coltan, wolframite) et tailleries ; - laboratoire d'analyses des produits miniers marchands ;	- Demande d'agrément au titre d'acheteur de tout comptoir de l'or et/ou du diamant ; - Demande d'agrément au titre d'entité de traitement et/ou de transformation de toutes catégories et tailleries - Demande d'agrément au titre de laboratoire d'analyses

	acheteur de comptoir d'achat et de vente des substances minérales de production artisanale ; - mandataire en mines et carrières ; - bureau d'études environnementales, minières, de recherche minière ; - Coopérative minière.	des produits miniers marchands - Demande d'agrément au titre d'acheteur des comptoirs d'achat et de vente des substances minérales de production artisanale - Demande d'agrément de mandataires en mines et carrières ; - Demande d'agrément d'un bureau d'études environnementales, minières ou de recherche minière. - Demande d'agrément d'une Coopérative minière.
13	Redevance annuelle pour les entités de traitement et/ou de transformation de toutes catégories et tailleries	Traitement et/ou transformation de produits miniers et marchands.
14	Droits sur la vente des publications du Ministère des Mines	Produit des publications du Ministère des Mines.
15	Droits sur le Bonus de signature	Retenue d'une offre.
16	Redevance annuelle anticipative pour le laboratoire d'analyses des produits miniers marchands	Analyse des produits miniers marchands.
17	Imposition sur l'exportation des échantillons destinés aux analyses et essais industriels : - Echantillons exportés en violation des dispositions particulières du code minier ; - Echantillons vendus aux tiers au profit ou par le fait du titulaire, avant ou après analyse ou essai ; - Exportation d'échantillons revêtant un caractère commercial.	<ul style="list-style-type: none"> • Violation des dispositions particulières du code minier sur l'exportation des échantillons; • Vente aux tiers au profit ou par le fait du titulaire, avant ou après analyse ou essai ; • Exportation d'échantillons revêtant un caractère commercial
18	Quotité de 50% des pas de porte et royalties ou prime de cession et redevance supplémentaire dont bénéficient les entreprises du Portefeuille de l'Etat.	Convention ou contrat minier.
19	Taxe sur l'autorisation de traitement ou de transformation des substances autres que les produits d'exploitation artisanale	Demande d'autorisation de traitement ou de transformation des substances autres que des produits d'exploitation artisanale

XXV. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

A. Transports Terrestres

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Redevance de surveillance des véhicules de transport routier (autorisation de transport des biens de 20T et plus, autorisation de transport international, feuille de route de transport international, péage pour véhicule étranger au	Demande d'autorisation d'exploiter le transport routier et/ou de traverser la frontière.

	d'installation et d'exploitation de : a) stations radioélectriques privées de toute catégorie ; b) stations terriennes de toute catégorie ou terminal satellitaire ; c) faisceaux hertziens ; d) système Trunking ou paging.	<i>de détention, d'installation et d'exploitation</i>		de : a) concession des cabines publiques ou télé centres ; b) système Trunking ou Paging ; c) chaîne de radiodiffusion sonore ou télévisuelle commerciale ; d) cabine radiophonique (phonie à usage public) ; e) service support.	<i>Exploitation de la concession, du système Trunking, de chaîne de radiodiffusion, de cabine radiophonique ou de service support</i>	
06.	Taxe d'homologation des équipements de télécommunications à fabriquer, importer ou commercialiser sur le territoire national	<i>Demande d'homologation d'équipements de télécommunications</i>		14.	Redevance annuelle sur l': a) implémentation d'une variante de génération technologique ; b) installation, établissement, fourniture et/ou exploitation d'un réseau à fibre optique ou autre infrastructure à haut débit ; c) installation et exploitation d'un réseau VSAT	<i>Exploitation du réseau ou d'infrastructures</i>
07.	Taxe de renouvellement ou de modification d'un titre obtenu de télécommunications ou de service postal	<i>Demande de renouvellement ou de modification d'un titre</i>				
08.	Droits sur la déclaration de : a) distribution des signaux audio et/ou vidéo dans un hôtel ou un bâtiment d'utilité publique ; b) exploitation d'un réseau indépendant (Intranet, téléphonie et multimédia interne) ; c) détention, installation et exploitation d'un commutateur (PABX, SERVEUR), service des contenus et applications mobiles, agrégation et intégration des applications.	<i>Demande de déclaration</i>		15.	Redevance annuelle sur la détention, l'installation et l'exploitation de : a) stations radioélectriques privées de toute catégorie ; b) stations terriennes de toute catégorie ou terminal satellitaire ; c) faisceaux hertziens.	<i>Détention, installation et/ou exploitation des stations radios, terriennes, de faisceaux hertziens ou détention de fréquences</i>
09.	Droits sur la déclaration d'agrément de : a) Fabricant, monteur de réseau, d'équipements de télécommunications, de fourreaux, de conduite allégées, enrobées, et aériennes, de pylônes ou mâts d'antennes ; b) Importateur, exportateur d'équipements et matérielles de télécommunications ; c) Vendeur, installateur, dépanneur d'équipements et matériels de télécommunications ; d) Installateur d'équipements mutualisés et/ou de gestion et de partage d'infrastructures de télécommunications.	<i>Demande de déclaration d'agrément</i>		16.	Redevance annuelle sur la déclaration de : a) distribution des signaux audio et/ou vidéo dans un hôtel ou un bâtiment d'utilité publique b) exploitation d'un réseau indépendant (Intranet, téléphonie et multimédia interne) c) détention, installation et exploitation d'un commutateur (PABX, SERVEUR), service des contenus et applications mobiles, agrégation et intégration des applications	<i>Détention d'équipements, distribution des signaux</i>
10.	Droits sur la déclaration semestrielle d'équipements de télécommunications établis à bord de navire ou bateau étranger accosté dans les ports nationaux ou en rade dans les eaux territoriales nationales	<i>Demande de la déclaration semestrielle des équipements de télécommunications</i>		17.	Redevance annuelle sur la déclaration de : a) Fabricant ou monteur de réseau, équipements de télécommunications, de fourreaux, de conduite allégées, enrobées, et aériennes, de pylônes ou mâts d'antennes ; b) Importateur, exportateur d'équipements et matériels de télécommunications ; c) Vendeur, installateur, dépanneur d'équipements et matériels de télécommunications ; d) Installateur d'équipements mutualisés et/ou de gestion et de partage d'infrastructures des télécommunications.	<i>Déclaration de chiffre d'affaires par un Fabricant d'équipements, monteur de réseau ou d'équipements, constructeur de génie civil, opérateur de mutualisation des ressources, importateur, exportateur, vendeur, installateur, dépanneur des équipements de télécommunications</i>
11.	Droits de délivrance du duplicata de titre obtenu de télécommunications ou de service postal	<i>Demande de duplicata de titre obtenu</i>				
12.	Redevance annuelle sur la concession et/ou contrat d'exploitation a) Téléphonie : chiffre d'affaires et fréquences ; b) Internet : chiffre d'affaires et fréquences ; c) Télédistribution : nombre d'abonnés et fréquences ; d) Gestion du country code : au prorata du trafic écoulé ; e) Gestion de nom du domaine : au prorata des enregistrements.	<i>Exploitation de la concession, déclaration de chiffre d'affaires, déclaration du nombre d'abonnés, déclaration de trafic écoulé, déclaration des enregistrements ou détention de fréquences</i>		18.	Redevance annuelle sur l'exploitation de : a) service courrier professionnel, amateur ou social ; b) messagerie financière ou transfert des fonds ; c) courriers et transactions électroniques ou activité promotionnelle à valeur ajoutée en	<i>Exploitation de : - service courrier professionnel, amateur ou social - la messagerie financière ou transfert des fonds - courriers et transactions électroniques ou</i>

	contrôle technique des remorqueurs et véhicules spéciaux)	
02	Frais de surveillance des véhicules de transport ferroviaire	Exploitation—du—transport ferroviaire.
03	Droits de délivrance d'un permis de conduire national et international ou de son duplicata	Demande de permis de conduire ou de son duplicata.
04	Taxe d'agrément des services publics et professions auxiliaires de transport terrestre (transporteur public routier, transporteur public ferroviaire)	Demande d'agrément des services publics et professionnels auxiliaires de transport terrestre

B. Marine et Voies navigables

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits fixes de police maritime	- Demande d'enrôlement ou licenciement d'hommes d'équipages ; - Prestations de la Police maritime - Mise d'un navire à la chaîne ; - Prestations particulières fournies par la Police Maritime ; - Demande d'un livret de marin ; - Demande copie d'action ou de document.
02	Taxe d'agrément et d'autorisation de construction d'un bateau ou d'une embarcation	➤ Demande d'agrément d'un chantier ou atelier naval, ➤ Demande d'une autorisation de construction d'un bateau ou d'une embarcation.
03	Taxe d'homologation d'un port ou d'un beach	Demande d'homologation d'un port ou d'un beach
04	Taxe sur l'autorisation d'extraction de sable dans le lit mineur ou majeur d'une voie navigable et ses abords.	Extraction de sable dans le lit mineur ou majeur d'une voie navigable et ses abords.
05	Taxe sur l'autorisation d'exécuter un ouvrage d'art d'accostage ou d'opérer une fouille	Demande d'autorisation d'exécuter un ouvrage d'art d'accostage ou d'opérer une fouille ;
06	Droits de visite annuelle d'un port ou d'un beach	Réalisation d'une visite annuelle de port ou de beach.
07	Droits de délivrance du livret matricule et du carnet de paie ou de son duplicata.	Demande de délivrance du livret ou carnet de paie ou de son duplicata.
08	Droits sur la délivrance de la patente de pilote et du rôle d'équipage.	Demande d'établissement du rôle d'équipage ou de la patente de pilote.
09	Taxe sur le permis de sortie de bateau ou son renouvellement.	Demande d'établissement du permis de sortie de bateau ou de son renouvellement.
10	Droits sur la délivrance des titres de sécurité de navire et bateau.	- Demande de permis de partance ; - Demande de certificat de sécurité ou d'exemption de visite.
11	Droits de jaugeage d'un bateau.	Jaugeage
12	Taxe sur le permis de naviguer ou son duplicata.	Demande de permis de naviguer ou de son duplicata
13	Taxe sur la délivrance d'une lettre de mer ou son renouvellement.	Demande de lettre de mer ou de son renouvellement

	certificat de navigabilité ou son duplicata.	navigabilité ou de son duplicata
15	Droits de police fluviale et lacustre	- Demande d'enrôlement ou licenciement d'hommes d'équipages ; - Mise d'un bateau ou embarcation à la chaîne ; - Prestations particulières fournies par la police fluviale et lacustre ; - Demande d'immatriculation ou de radiation d'un bâtiment ; - Transport de marchandises et de personnes. - Demande d'un livret de marin ; - Demande de copie d'action ou de document.

C. Aéronautique civile

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits de délivrance ou validation d'une licence ou autre document lié à l'aéronautique civile.	Demande de document lié à l'aéronautique (licence, carnet de route, carnet de vol, qualification, ...), validation ou renouvellement de licence.
02	Droits de contrôle technique d'aéronef	Réalisation d'un contrôle technique d'aéronef.
03	Droits d'admission aux examens en vue d'obtention d'une licence ou d'un certificat pour certains métiers de l'aéronautique.	Demande d'admission aux examens.
04	Taxe de délivrance du certificat de radiation d'un aéronef	Demande de radiation d'un aéronef.
05	Droits d'inscription d'un aéronef au matricule aéronautique de la RDC	Demande de certificat d'immatriculation d'un aéronef
06	Droits d'enregistrement d'un aéronef étranger basé en RDC	Demande de certificat d'immatriculation ou d'enregistrement de modifications de mentions d'un aéronef.
07	Taxe sur l'autorisation d'importation d'un aéronef.	Demande d'autorisation d'importation d'un aéronef.
08	Taxe sur l'autorisation de sortie d'aéronef, immatriculé à l'étranger, basé sur le territoire national.	Demande d'autorisation de sortie
09	Droits de circulation au-dessus du territoire national aux aéronefs immatriculés à l'étranger.	Survol du territoire de la RDC.
10	Taxe d'octroi d'une fréquence aéronautique.	Demande de fréquence aéronautique.
11	Taxe d'agrément d'un service ou d'une profession lié(e) à l'aéronautique	Demande d'agrément (engin d'assistance au sol, organisme spécialisé, agence de fret aérien, ...).
12	Taxe sur l'autorisation d'installation d'une balise d'approche sur une piste privée d'aviation	Demande d'autorisation d'installation d'une balise.
13	Taxe d'homologation d'installations pétrolières d'aviation	Demande d'homologation d'installations pétrolières.

14	Taxe de délivrance d'une licence d'exploitation de services aériens de transport public	Demande d'une licence de services aériens.
----	---	--

XXVI. AGRICULTURE, PÊCHE ET ÉLEVAGE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe sur l'autorisation d'importation ou d'exportation : - de végétaux, produits végétaux, produits d'origine végétale, produits phytosanitaires ou intrants agricoles ; - d'animaux, de produits d'origine animale ou halieutique (alimentaire ou non alimentaire) ; - de boissons (alcooliques ou non alcooliques) ; - de denrées alimentaires d'origine minérale ; - de produits vétérinaires et d'intrants d'élevage ou de pêche.	Demande d'autorisation d'importation ou d'exportation
02	Taxe à l'exportation sur la délivrance d'un certificat phytosanitaire ou d'origine.	Demande de certification à l'exportation de végétaux
03	Taxe sur la mise en quarantaine aux postes frontaliers de : - végétaux, produits végétaux, produits d'origine végétale - animaux.	Constat ou présomption de maladie.
04	Taxe sur l'inspection sanitaire aux postes frontaliers de : - végétaux, produits végétaux, produits d'origine végétale, produits phytosanitaires ou intrants agricoles ; - animaux, produits d'origine animale ou halieutique (alimentaire ou non alimentaire), de boissons (alcoolique ou non alcoolique), de denrées alimentaires d'origine minérale, de produits vétérinaires, d'intrants d'élevage ou de pêche.	Inspection sanitaire.
05	Taxe sur l'autorisation d'ouverture d'une officine de vente d'intrants agricoles, d'intrants d'élevage ou de pêche ou de produits vétérinaires.	Demande d'autorisation d'ouverture d'une officine
06	Taxe sur l'acte de traitement phytosanitaire de végétaux.	Traitement phytosanitaire de végétaux
07	Taxe sur la destruction de denrées alimentaires périssables ou avariées aux postes frontaliers.	Destruction de denrées alimentaires
08	Taxe sur l'agrément de professionnel privé en santé animale, pour exercer une mission de service officiel (nationaux et étrangers).	Demande d'agrément d'un professionnel privé en santé animale, pour exercer des missions de services officiels
09	Taxe pour l'octroi de permis de pêche (industriel, semi industriel).	Demande de permis de pêche
10	Taxe sur le permis d'exploitation du matériel de pêche placé dans les engins et embarcations (ligne en main, de traîne, palangre, filet, chalut).	demande de permis d'exploitation de matériels de pêche

XXVII. INDUSTRIE

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe relative à la protection de la propriété industrielle	- Dépôt de brevet, marque, dessin et modèle industriel, dénomination commerciale, enseigne, indication géographique, slogan publicitaire ou contrat de licence d'exploitation ; - Demande de modification ; - Demande de revendication, inscription ; - Cession et transmission ; - changement d'adresse ; - Demande de restauration de droits ; - Demande de maintien en vigueur et de renouvellement ; - Consultation des registres.
02	Taxes relatives à la métrologie légale	Détention et vérification des instruments de mesure à usage industriel et/ou commercial.
03	Taxe relative à la normalisation.	- Apposition de la marque nationale de conformité aux normes, - Vente de recueils de normes. - Inscription sur le registre national de conformité aux normes.
04	Taxe sur le transfert des royalties, le savoir-faire d'entreprise et le contrat d'assistance ou know-how en matière de propriété industrielle	Tout contrat signé en matière de propriété industrielle et/ou émission de factures

XXVIII. ENVIRONNEMENT

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe sur le permis d'exploitation de produits et sous-produits de la faune sauvage (capture, abattage, importation, exportation ou réexportation) et de la flore sauvage (récolte, exportation d'espèces végétales ligneuses et non ligneuses grumes et bois sciés).	Exportation, importation ou réexportation, capture et abattage de produits et sous-produits de la faune et de la flore sauvage.
02	Taxe sur le certificat de légitime détention de produits de la chasse (animaux totalement ou partiellement protégés, autres animaux, trophées)	Demande de certificat de légitime détention de produits de la chasse

03	Taxes sur les installations classées de catégorie I.a. : 1. Taxe d'implantation 2. Taxe Rémunératoire annuelle 3. Taxe de pollution	1. <i>Implantation, modification ou cession d'une installation classée, transfert de l'installation classée dans un endroit autre que celui déterminé dans le permis d'exploitation.</i> 2. <i>Exploitation annuelle d'une installation classée.</i> 3. <i>Exploitation annuelle d'une installation classée.</i>
04	Taxes à l'exportation : 1 Sur délivrance d'un certificat phytosanitaire 2 Sur délivrance de certificat d'origine	<i>Exportation du bois</i>
05	Quotité du Trésor Public sur la taxe de déboisement	<i>Déboisement d'un périmètre forestier</i>
06	Permis de coupe de bois industrielle	<i>Exploitation et commercialisation des bois.</i>
07	Redevance sur la superficie concédée	<i>Exploitation d'une forêt concédée</i>
08	Taxe d'inventaire et de reconnaissance forestière	<i>détermination de la valeur de ressources forestières</i>
09	Taxe d'homologation d'une Organisation Non Gouvernementale nationale ou internationale	<i>Demande d'homologation</i>
10	Taxe sur la délivrance d'une autorisation d'achat, de vente ou d'exportation de bois d'œuvre.	<i>Commercialisation de bois d'œuvre.</i>

XXIX. AFFAIRES FONCIÈRES

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits fixes d'enregistrement (concession ordinaire): a) Nouveau certificat b) Remplacement d'un ancien certificat c) Page supplémentaire d) Changement de dénomination e) Insertion d'une mention substantielle f) Annulation d'un certificat d'enregistrement	<i>Demande d'un certificat d'enregistrement</i>
02	Droits proportionnels d'enregistrement : (concession ordinaire) a) Mutation - Vente ; - Succession ; - Donation ; - Apport ; - Fusion ; - Partage ; - Droit d'emphytéose ; b) Inscription hypothécaire sur concession ordinaire ; c) Réinscription hypothécaire sur concession ordinaire ;	<i>Vente, succession, donation, apport, fusion, partage, droit d'emphytéose, excepté la vente d'immeuble neuf réalisée par un promoteur immobilier</i> <i>Demande d'inscription, de réinscription ou de radiation</i>

	d) Radiation hypothécaire sur concession ordinaire ; e) Contrat de location de plus de neuf ans.	<i>hypothécaire.</i>
03	Redevance sur concession ordinaire (par les étrangers, les personnes morales et physiques ainsi que les associations détenteurs d'un titre foncier ou immobilier).	<i>Détention du certificat d'enregistrement des concessions ordinaires et des contrats provisoires.</i>
04	Droits de consultation des registres fonciers, immobiliers et cadastraux	<i>Demande de consultation.</i>
05	Frais de mesurage et de bornage de parcelle	<i>Mesurage et bornage de la parcelle</i>
06	Frais d'enquête et de constat en matière foncière	<i>Enquête et constat en matière foncière</i>
07	Droits d'établissement de contrat en matière foncière (concession ordinaire).	- <i>Demande de contrats de concession ordinaire ;</i> - <i>Changement d'usage de la concession ;</i> - <i>Demande de renouvellement.</i>
08	Droits sur la vente de biens privés, immobiliers, abandonnés (sans maîtres)	<i>Existence de bien privé immobilier abandonné.</i>

XXX. COMMUNICATION ET MEDIAS

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Droits sur la diffusion de la publicité dans la presse	<i>diffusion de la publicité dans la presse</i>
02	Droit sur la déclaration préalable de : • ouverture d'une maison de presse écrite (journal, texte périodique ou agence) ; • exploitation d'une station privée de radiodiffusion ou d'une chaîne de télévision : - Pour une radio ou une télévision à caractère non commercial (confessionnel, associatif ou communautaire) ; - Pour une radio ou une télévision à caractère commercial.	<i>Déclaration préalable</i>
03	Droit d'accréditation d'un journaliste étranger	<i>Demande d'accréditation d'un journaliste étranger</i>
04	Redevance de contrôle de conformité d'une radio ou télévision privée	<i>Exercice du contrôle de conformité sur les radios et TV</i>

XXXI. CULTURE ET ARTS

N°	LIBELLE DES DROITS, TAXES ET REDEVANCES	FAIT GENERATEUR
01	Taxe sur autorisation d'exportation d'œuvre d'art et d'artisanat	<i>Exportation d'œuvre d'art et d'artisanat</i>
02	Droits sur le produit de vente de billet, de réservation ou de frais de participation dans une manifestation culturelle à caractère national ou international.	<i>Vente de billet, réservation ou frais de participation dans une manifestation culturelle</i>

03	Taxe sur l'autorisation annuelle d'exercer une activité cinématographique.	<i>Demande d'autorisation d'exercer une activité cinématographique</i>
04	<p>Taxe sur la propriété intellectuelle et les revenus des œuvres des artistes.</p> <p>1. propriété intellectuelle</p> <p>2. revenus des œuvres des artistes.</p>	<p>- Exercice de la profession de guérisseur ;</p> <p>- Estampillage des supports des œuvres d'esprit ;</p> <p>- Duplication, Reproduction et l'interprétation des œuvres d'esprit ;</p> <p>- Cession des droits d'exploitation d'une œuvre littéraire ou cinématographique ;</p> <p>- Diffusion télé ou radio d'une œuvre artistique ou cinématographique par station privée ;</p> <p>- Approbation de contrat d'édition, de représentation ou de réalisation cinématographique ;</p> <p>- Toute activité intellectuelle nécessitant, au regard de la Législation ou la réglementation sectorielle, une inscription au registre d'appellation ou une autorisation de l'autorité compétente.</p> <p><i>Paiement des droits d'auteur.</i></p>
05	Taxe sur la délivrance de la carte nationale pour artiste, écrivain ou autre professionnel de la culture et des arts.	<i>Délivrance de la carte nationale pour artiste, écrivain ou autre professionnel de la culture et des arts.</i>

Vu pour être annexé à l'Ordonnance-loi n° 18/003 du 13 mars 2018 fixant la nomenclature des droits, taxes et redevances du Pouvoir Central.

Fait à Kinshasa, le 13 mars 2018